

LES RUCHERS COMMUNAUX

lieu d'apprentissage collectif et de création d'un sens commun

TEXTE ET PHOTOS SYLVIE HOUTE



Sylvie Houte, ingénieure au CNRS (Chizé, 79) a créé et mis en place un dispositif de science citoyenne « Mon Village Espace de Biodiversité », développé pour la première fois au sud des Deux-Sèvres. Ce dispositif concernait les 23 communes de la Zone Atelier Plaine et Val de Sèvre, entre 2012 et 2017, il impliquait 1 500 jardins membres du dispositif, 23 écoles primaires, 23 ruchers communaux, 7 600 citoyens. Une initiative citoyenne dont on aimerait qu'elle fasse des émules.

FAIRE LE LIEN ENTRE POLLINISATEURS ET BIEN-ÊTRE HUMAIN...

Le dispositif « Mon Village Espace de Biodiversité » est né du constat d'échec de la conservation de la biodiversité : malgré 40 ans de loi de protection de la nature, une forte mobilisation du milieu associatif et des dispositifs ambitieux portés par les politiques (directives européennes, NATURA 2000, Grenelle), des espèces aussi communes que les abeilles, les plantes messicoles, ou les alouettes sont toujours en déclin !

Malgré le combat engagé par les apiculteurs depuis presque 20 ans en France et relayé par les médias, les citoyens ne s'y sont pas vraiment intéressés. Bien que conscients des difficultés vécues par les apiculteurs, ils ne mesurent pas l'ampleur des conséquences économiques et écologiques de la perte des abeilles domestiques et sauvages. Ils ne mesurent pas leur dépendance aux écosystèmes, ils n'identifient pas le service de pollinisation comme jouant un rôle charnière entre les pollinisateurs et leur bien-être. Notre éloignement progressif de la nature, lié à nos modes de vie de plus en plus urbains - nommé « l'extinction de l'expérience de nature » - peut expliquer la faible participation des citoyens aux questions environnementales. Nous nous sommes progressivement décon-

nectés de la nature et donc aussi des abeilles, de leurs ressources et de leur écologie. Qui peut différencier une abeille d'une guêpe ? Qui connaît les différences entre abeilles mellifères et solitaires ? Qui peut imaginer que les abeilles ne vivent pas que dans des ruches ? La conservation de la biodiversité est l'affaire de tous et doit donc être aussi du ressort du citoyen. C'est tout l'enjeu du dispositif de science participative « Mon Village Espace de Biodiversité » qui invite les écoles, les citoyens et les collectivités à observer et récolter des données sur la biodiversité qui les entoure : en particulier les espèces vivant dans les jardins dont les activités biologiques jouent un rôle indispensable à la décomposition des déchets organiques (compostage), au contrôle biologique (insectes auxiliaires du jardin) et à la pollinisation (abeilles).

ACTE DE NAISSANCE DES RUCHERS COMMUNAUX

Les communes « Mon Village Espace de Biodiversité » accueillent un rucher pédagogique communal. Conçu comme un outil pédagogique, le rucher communal est constitué de trois ruches dont deux sont peuplées par une colonie d'abeilles domestiques et la troisième est vide pour attirer un essaim sauvage. Le rucher est installé sur un espace communal, dans le respect



L'objectif est de préparer la société à s'adapter aux changements de l'environnement en recherchant des solutions basées sur les relations à la nature et aux autres.

L'abeille, en butinant dans un rayon d'environ 3 km, est un modèle intéressant pour aborder les relations écologiques et sociales entre les espaces verts publics et les jardins privés, entre l'action publique et l'action privée.

des usages, des voisins et de la réglementation. Il est accompagné d'un panneau d'information et complété par des fleurs sauvages semées sur des espaces communaux visibles de tous.

C'est le premier pas pour se familiariser avec la présence des abeilles et réaliser qu'elles sont discrètes, travaillent sans cesse et nous donnent leur miel en surplus quand nous nous occupons d'elles et de leurs ressources alimentaires.

Le rucher devient le support d'animations adressées aux habitants et en particulier lors de la Fête annuelle des Abeilles : les habitants extraient le miel, le mettent en pot et se le partagent.

UNE ARÈNE DE RÉFLEXIONS ET DE CRÉATION D'UN SENS COMMUN

L'originalité des ruchers communaux : leur gestion est confiée aux habitants de la commune ! Lieu de convergence entre les citoyens, le rucher permet de créer de nouvelles relations sociales et fédère les acteurs de la commune autour de la gestion collective des colonies grâce aux précieux conseils des apiculteurs. C'est un espace commun, un lieu qui trouve un intérêt quand il est partagé, où on apprend des choses à plusieurs. Une étude a montré que la gestion participative de ruchers communaux favorise l'apprentissage social par la circulation des connaissances. Pour les agents communaux,

l'intérêt principal du rucher communal est l'apport de connaissances, et 80 % des élus estiment que le rucher influence les prises de décisions au sein des conseils municipaux.

Ainsi, que ce soit les colonies d'abeilles ou le miel récolté, les habitants impliqués dans le suivi trouvent dans le rucher une matérialité fédératrice sur laquelle travailler à un sens commun. La cause à défendre n'est plus seulement globale et abstraite, à l'instar de la préservation de la biodiversité à l'échelle planétaire, mais bien concrète et personnalisée, sur laquelle les habitants ont prise et qui n'existerait pas sans eux. Le site du rucher devient une arène de création d'un sens commun, compris comme un acquis socio-culturel local favorisant l'émergence d'actions collectives.

Les premiers ruchers communaux étaient plutôt urbains au départ, ce phénomène d'installation de ruches gagne actuellement les communes rurales. Bien que ces initiatives aient des objectifs souvent douteux (sensibilisation, communication, renforcement des populations d'abeilles), il serait intéressant de les envisager comme des opportunités de contact avec la nature, notamment avec la biodiversité locale et banale, mais aussi des opportunités de contact entre les enfants et les acteurs qui ne se côtoient pas habituellement sur le territoire. Une opportunité pour les générations futures de renouer avec la nature ordinaire.